

Mardi 12 mai 2020 se tenait à 19h30, au lieu ordinaire des séances, la séance ordinaire ajournée de mai 2020. Sont présents, le maire M. Gaby Gendron et les conseillers suivants :

Mme Lucie Boulanger      Mme Bianca Boulanger  
Mme Mélanie Martineau    M. Simon Couture  
M. René Pépin

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Bruno Turmel et Mme Manon Dupuis, secrétaire, sont présents sur place.

M. Marcel Pépin, conseiller, est absent.

Conformément aux dispositions de l'arrêté # 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication.

Conformément aux dispositions de l'arrêté # 2020-028 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, la Municipalité de Frontenac doit maintenant publier sur son site internet, l'enregistrement vidéo ou audio de ses délibérations et de sa prise de décision pour la période de la pandémie. Si cet enregistrement n'est pas possible, un compte rendu de la teneur des discussions et du résultat des délibérations devra être publicisé.

**2020-143**    Proposé par Mme Mélanie Martineau,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

**POSE AVEC FINISSEUSE AUTOMOTRICE DE 8 000 À  
10 000 TONNES DE RÉSIDUS DE PLANAGE**

**CHEMIN DU BARRAGE**

| <b>NOM</b>                                    | <b>PRIX TOTAL<br/>(incluant les taxes)</b> |
|---|--|
| Sintra Inc.                                   | -----                                      |
| Pavage Centre-Sud du Québec                   | 44 552.81\$                                |
| Pavage Sartigan Ltée                          | -----                                      |
| Pavages Abénakis                              | -----                                      |
| 9256-7809 Québec Inc.<br>Pavage Estrie-Beauce | -----                                      |
| Pavages Garneau Inc.                          | 31 037.51\$                                |

**2020-144**        Attendu que la Municipalité de Frontenac a fait des demandes de soumissions sur invitation afin d'obtenir un prix à l'heure pour la pose de résidus de planage sur le Chemin du Barrage, tel qu'indiqué dans les demandes;

Attendu que nous avons reçu deux soumissions;

Il est proposé par Mme Bianca Boulanger,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la Municipalité de Frontenac retienne les services de la compagnie Pavages Garneau Inc. pour la pose de 8 000 à 10 000 tonnes de résidus de planage sur le Chemin du Barrage, pour un montant de 31 037.51\$, taxes incluses, tel qu'indiqué dans leur soumission;

Que M. Gaby Gendron, maire et/ou M. Bruno Turmel, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à signer tout document relatif à ce contrat.

Adoptée.

**2020-145**        Attendu que la Municipalité de Frontenac doit engager une personne pour combler un poste comme journalier en voirie;

Attendu que les membres du conseil, responsables de la voirie, ont fait une vérification des curriculum vitae reçus et ont rencontré les candidats retenus en entrevue;

Il est proposé par Mme Mélanie Martineau,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la Municipalité de Frontenac engage M. Félix Patry comme employé de voirie au taux horaire de 20\$ l'heure, à raison de 40 heures par semaine, avec une période de probation de 3 mois;

Que M. Félix Patry devra faire les démarches nécessaires pour obtenir son permis de conduire classe 3 pour le début de l'automne.

Adoptée.

**2020-146**        Attendu que la Municipalité de Frontenac désire faire une demande de subvention à M. François Jacques, député de Mégantic, dans le cadre de son budget discrétionnaire pour l'amélioration du réseau routier des municipalités;

Attendu que la Municipalité de Frontenac a entrepris depuis quelques années, la réfection de son réseau routier et qu'il y a encore beaucoup à faire;

Il est proposé par M. Simon Couture,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la Municipalité de Frontenac demande à M. François Jacques, député de Mégantic, une subvention de 25 000\$ pour l'amélioration du réseau local, concernant les travaux suivants estimés à 88 000\$;

- Chemin du Barrage : travaux de pose de résidus de planage et de MG 20 B

Adoptée.

**2020-147**        Attendu que la Municipalité de Frontenac doit faire l'achat d'un nouveau portable pour remplacer celui qu'elle possède, étant donné que celui-ci est âgé et n'est plus à jour au niveau technologique;

Il est proposé par M. Simon Couture,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la Municipalité de Frontenac fasse l'achat d'un nouveau portable auprès de la compagnie Ordinatech Estrie Inc., pour un montant d'environ 1 400\$ plus taxes.

Adoptée.

**2020-148**

Attendu que la Municipalité de Frontenac doit remplacer la clôture située entre le terrain de balle et le nouveau centre multifonctionnel et qu'elle a pris entente avec Construction R. Bélanger Inc. pour faire l'achat de la clôture et que l'installation soit aux frais de l'entrepreneur;

Attendu que la Municipalité de Frontenac doit aussi remplacer une partie de la clôture située vers la Route 204;

Attendu que nous avons reçu un prix de Clôtures Orford Inc. pour ces travaux;

Il est proposé par Mme Mélanie Martineau,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la Municipalité de Frontenac achète de la compagnie Clôtures Orford Inc. le matériel nécessaire, de grade 6, afin de remplacer la clôture située entre le terrain de balle et le nouveau centre multifonctionnel, pour un montant de 6 371.81\$ plus taxes et que l'installation soit effectuée par Construction R. Bélanger Inc.;

Que la Municipalité de Frontenac achète de la compagnie Clôtures Orford Inc. le matériel nécessaire, de grade 6, afin de remplacer une partie de la clôture située vers la Route 204, pour un montant de 3 542.29\$ plus taxes, incluant le matériel et l'installation.

Adoptée.

### **Période de questions :**

En l'absence de personne dans la salle étant donné que le conseil se fait à huis clos, aucune question n'a été posée.

### **Autres sujets :**

- MB-20 B pour le Chemin du Barrage
- Suivi des travaux pour le 3<sup>ième</sup> Rang et le 4<sup>ième</sup> Rang
- Délégation de compétences à la MRC du Granit pour les ordures, le recyclage et les organiques
- Demande de modification de zonage
- Achat de filets pour le terrain de balle
- Dossier du centre multifonctionnel
- Sondage pour le CDLF pour la mise à jour du plan de développement
- Projet « Dans ma rue on joue ! »
- Bourses pour les étudiants qui poursuivent leurs études post-secondaires en région
- Installation de lavabos extérieurs pour le SAE
- Le compost des boues de fosses septiques est prêt
- Entrée en vigueur d'un règlement de la MRC du Granit
- Fauchage des côtés de chemins
- Échéancier du dossier du myriophylle à épis concernant les stations de lavage
- Ouverture du bâtiment au parc riverain
- Dossier de M. Xavier Richard

- Remplacement des numéros civiques sur les bornes 911 sur la Route Trudel
- Travaux d'épandage du résidu de planage dans le 4<sup>ième</sup> Rang et le Chemin du Barrage, sont retardés en juin
- Grande fête citoyenne annulée
- Dossier internet haute vitesse

**2020-149** Proposé par Mme Lucie Boulanger  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la séance et la session de mai 2020 soient levées, 20 h 25.

Adoptée.

---

Gaby Gendron, Maire

---

Bruno Turmel, Directeur  
Général et Secrétaire-Trésorier

Je, Gaby Gendron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Frontenac, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés, pour les dépenses votées à la séance ajournée du conseil de ce 12 mai 2020, et ce, pour les résolutions 2020-144, 2020-147 et 2020-148.

---

Bruno Turmel, Directeur Général  
et Secrétaire-Trésorier